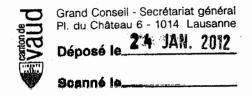
11_ POS_280



POSTULAT

Plus d'effort sur la formation pour diminuer le nombre de chômeurs-euses

La révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011 a eu pour conséquence de précipiter encore plus rapidement les chômeurs et les chômeuses de longue durée dans le système d'aide sociale cantonale et risque donc de provoquer un transfert de charges sur les cantons.

Considérant que le manque de formation est un frein important pour retrouver un emploi, le développement de mesures qualifiantes pourrait être intensifiées.

En effet, le manque de formation professionnelle représente un risque majeur d'inemployabilité. « ¹Les chiffres montrent clairement l'importance de la formation pour accéder au marché de l'emploi: les groupes de population qui ont un faible niveau de formation ont plus de peine que d'autres à prendre pied sur le marché de l'emploi et à réaliser un revenu suffisant pour pourvoir entièrement à leur entretien ». Dès lors, les chômeurs et chômeuses de longue durée, celles et ceux qui n'ont pu ni effectuer de formation post-obligatoire ni bénéficier d'une formation continue, ont un risque accru d'exclusion professionnelle.

Aujourd'hui, la mise en oeuvre du Revenu d'Insertion (RI) est assurée pour l'essentiel par les centres sociaux régionaux (CSR) et, pour ce qui est des mesures d'insertion professionnelle (MIP), par les offices régionaux de placement (ORP)

Des investissements concrets dans le domaine de la formation créeront les conditions permettant aux personnes sans emploi de sortir de l'aide sociale.

Si le nombre de chômeurs de longue durée a augmenté ces dernières années, le nombre de personnes au RI ²a également pris l'ascenseur avec une augmentation de plus de 12% entre le mois d'octobre 2010 et octobre 2011.

Le communiqué de presse du 9 janvier 2012 sur la situation du marché du travail dans le canton de Vaud précise : « le canton de Vaud rassemble à lui seul 50% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse ».

Pour répondre à ces nouveaux besoins, il est nécessaire d'établir un état des lieux de la politique de réinsertion effectuée par le Service de l'emploi, de chercher de nouvelles pistes afin d'optimiser au mieux cette politique publique.

Rapport social statistique suisse 2011 - OFS- 2011

²http://www.scris.vd.ch/Data_Dir/ElementsDir/7299/1/F/FicheRI_10-2011.pdf Revenu d'insertion (RI), Vaud, octobre 2011

Ce postulat propose que le Canton intensifie et promeuve de nouvelles mesures telles que

- La prospection intensive de places de stage longue durée auprès d'entreprise privée.
- Le soutien aux entreprises d'insertion travaillant notamment dans des domaines innovants (tels que les énergies vertes).
- Développer et intensifier davantage l'utilisation de l'allocation de formation (AFO) qui permet d'offrir aux personnes de plus de 30 ans, sans formation, d'entreprendre une formation qualifiante (par ex. CFC) et prise en charge par la LACI.
- Mettre sur pied des projets-pilotes de (ré-) apprentissage et de formation professionnelle de base pour les chômeurs de longue durée en collaboration avec les partenaires usuels (assurance-chômage, aide sociale, assurance invalidité voire d'autres financements en matière de formation professionnelle).

Développement souhaité

Renvoi en Commission

Lausanne, 24 janvier 2012

Claire ATTINGER DOEPPER

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Aebi Jean-Robert	Capt Gloria	Dind Claudine
Aellen Catherine (1)/////	Chapalay Albert	Dolivo Jean-Michel
Amstein Claudine	Chappuis Laurent	Ducommun Philippe
Ansermet Jacques	Chatelain André	Dufour Claude-Eric
Apothéloz Stéphanie	Cherubini Alberto	Durussel José
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Duvoisin Ginette
Aubert Mireille (14)	Chevalley Isabelle	Eggenberger Julien
Baehler Bech Anne	Cherix François	Epars Olivier
Ballif Laurent	Chollet Jean-Luc	Favez Jean-Michel
Bally Alexis	Chollet Jean-Marc	Favrod Pierre-Alain
Bavaud Sandrine	Christen Jérôme	Ferrari Yves
Berlie Olivier	Collet Michel	Fiora-Guttmann Martine
Bernhard Maximilien	Clot Bertrand	Freymond Cantone Fabienne
Berseth Verena V. Paneth	Cornamusaz Philippe	Gaille Pierre-André
Bolay Guy-Philippe	Cornaz-Rovelli Valérie	Gay Vallotton Michèle
Bonjour Eric	Courdesse Régis	Girardet Lucas
Bonny Dominique-Richard	De Icco Fabrice	Glardon Julien
Borloz Frédéric	De Montmollin Martial	Glutz Félix
Bory Marc-André	Debluë François	Golaz Florence (OUL)
Bottlang-Pittet Jaqueline	Décosterd Anne A- 7:	Golaz Olivier
Brélaz François	Delay Elisabeth	Gorrite Nuria
Buffat Marc-Olivier	Depoisier Anne-Marie	Grandjean Pierre
Buffat Michael	Desmeules Michel	Grobéty Philippe
Cachin Jean-François	Despot Fabienne	Grognuz Frédéric
Calpini Christa (alp.	Devaud Grégory	Guignard Jean
_		

Liste des députés signataires – état au 10 janvier 2012

Guignard Pierre	Monod Alain	Rostan Jacqueline
Haenni Frédéric	Montangero Stéphane	Roulet Catherine
Haldy Jacques	Mossi Michele	Ruey-Ray Elisabeth
Haury Jacques-André	Mouquin Michel	Saugy Roger
Hurni Véronique	Nicolet Jacques	Schilt Jean-Jacques 7 . 7 Jung
Jaquet-Berger Christiane	Oran Marc	Schwaar Valérie
Jaquier Rémy	Pache Rémy	Schwab Claude
Jobin Philippe	Papilloud Anne	Silauri Alessandra
Jungclaus Delarze Suzanne	Payot François	Sonnay Eric
Kappeler Hans Rudolf	Pernoud Pierre-André	Sordet Jean-Marc
Kernen Olivier	Perrin Jacques	Surer Jean-Marie
Labouchère Catherine	Pertusio Mario-Charles	Truffer Jean-Jacques
Mahaim Raphaël	Pidoux Jean-Yves	Uffer Filip
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Pierre-André	Venizelos Vassilis
Mange Daniel	Poncet Gabriel	Villa Sylvie
Manzini Pascale	Progin Sylvie	Voiblet Claude-Alain
Marendaz André	Randin Philippe	Volet Pierre
Martinet Philippe	Rapaz Pierre-Yves	Vuillemin Philippe
Mattenberger Nicolas	Rau Michel	Walther Eric
Mayor Olivier	Reichen Gil	Weber-Jobé Monique
Melly Serge	Renaud Michel	Wehrli Laurent
Mercier Pierre-Alain	Rey-Marion Aliette	Wyssa Claudine
Meyer Roxanne	Reymond Philippe	Yersin Jean-Robert
Miéville Michel	Rithener Christiane ()	Züger Eric
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Zwahlen Pierre